

## SOMMAIRE

### COMPTEUR LINKY : LES FOURNISSEURS D'ÉLECTRICITÉ S'ENGAGENT

PAGE 2

### L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ENTRE HOMMES ET FEMMES DANS LES IEG

PAGE 3

### L'UFE PARTENAIRE DU FESTIVAL REGARDS CROISÉS

PAGE 3

### DE NOUVELLES RÈGLES EUROPÉENNES SUR L'INTÉGRITÉ DES MARCHÉS D'ÉNERGIE

PAGE 4

## EDITO



**ROBERT DURDILLY**  
Président de l'Union Française de l'Électricité

## Electricité 2030, quels choix pour la France ?

La question du choix énergétique est aujourd'hui au cœur des préoccupations des dirigeants et des hommes politiques un peu partout en Europe et dans le monde. En effet, inévitablement, le tremblement de terre au Japon en mars 2011, le tsunami hors norme qu'il a engendré avec, comme conséquence, la catastrophe nucléaire de Fukushima, conduisent certains pays, ainsi qu'une partie de l'opinion publique en France, à se poser la question de la place du nucléaire dans le mix énergétique.

De ce point de vue, la situation des différents pays européens reste contrastée. D'un côté l'Allemagne puis la Suisse ont déclaré stopper le nucléaire sur leur territoire alors que l'Italie a renoncé à relancer son programme. De l'autre, d'autres pays, tels la Grande Bretagne, la République Tchèque ou la Bulgarie poursuivent leurs objectifs de développement du nucléaire.

Dès lors, la question du mix énergétique pour les prochaines décennies dans notre pays va être un axe majeur du débat politique pour les élections présidentielles de 2012. Il sera d'autant plus stratégique que l'électricité est une industrie dont l'avenir repose sur des orientations de long terme et des évolutions, notamment technologiques, pour lesquelles de nombreuses incertitudes subsistent. Ainsi, les décisions d'aujourd'hui ne peuvent pleinement anticiper les évolutions de demain. Une trop grande radicalité dans les changements d'orientations pourrait s'avérer peu efficace économiquement. C'est pourquoi au regard des incertitudes économiques, des inconnues technologiques mais aussi des éventuelles évolutions de l'opinion publique, la question des choix de politique énergétique doit nécessairement rester flexible et ouverte sur des évolutions progressives.

Cet arbitrage relève d'une politique industrielle de long terme, pour laquelle l'UFE souhaite être un partenaire des décideurs politiques. **Pour contribuer à éclairer - sans a priori - le débat sur la future politique énergétique de la France, l'UFE a réalisé une étude.** Elle est axée autour de **trois scénarios contrastés en matière de mix énergétique (nucléaire, énergies renouvelables, thermique), à l'horizon 2030.** Chacun est évalué au regard de **trois perspectives d'évolution de la consommation** dans les vingt prochaines années, en fonction d'une croissance économique du pays plus ou moins forte, et de l'effort de Maîtrise De l'Énergie.

**Chaque scénario est ensuite analysé et chiffré vis-à-vis de ses conséquences sur l'environnement, la compétitivité économique, l'indépendance énergétique et l'équilibre de la balance des paiements.**

Les conclusions seront dévoilées à l'ouverture du **Colloque de l'UFE le 8 novembre prochain.**

## DISTRIBUTION

### COMPTEUR LINKY : LES FOURNISSEURS D'ÉLECTRICITÉ S'ENGAGENT

Le 28 septembre dernier, le Ministre chargé de l'Industrie, de l'Énergie et de l'Économie Numérique, Eric Besson, a officiellement validé le déploiement du compteur LINKY sur la base des recommandations de la CRE et du Rapport du Comité de suivi LINKY présidé par les parlementaires Lenoir et Poniatowski. A cette occasion, les fournisseurs de l'UFE ont remis officiellement au Ministre leurs "Engagements" dans laquelle ils soulignent leur implication à l'égard des clients et leur volonté de leur apporter un socle d'informations utiles pour construire une vraie démarche de maîtrise de l'énergie.



Aujourd'hui, l'électricité est devenue un bien de première nécessité et la demande ne cesse de croître. De fait, le premier interlocuteur du consommateur, c'est son fournisseur. C'est pourquoi tous ceux réunis au sein de l'UFE ont souhaité s'engager sur leur mission

dans le cadre de la généralisation du compteur Linky, en coopération, bien entendu, avec les gestionnaires de réseaux. Car, depuis le 28 septembre dernier, le déploiement a officiellement été acté par le Ministre Eric Besson. Dès lors, un bon accompagnement, une information claire et pédagogique des possibilités offertes par Linky, et la mise à disposition d'outils pratiques pour permettre aux clients de mieux maîtriser leur consommation, sont les axes clés des Engagements des Fournisseurs de l'UFE.

#### Connaître et maîtriser sa consommation

Ainsi douze grands engagements sont formalisés. Parmi eux, la formation des conseillers clientèle aux nouvelles fonctionnalités du compteur, et l'accompagnement de chaque client lors de l'installation de Linky au domicile. Point important : les fournisseurs s'engagent à garantir - en toute confidentialité - la mise à disposition, sans frais, de données essentielles au client pour une bonne gestion de sa consommation. Celui-ci aura donc à disposition, chaque mois, les données sur l'énergie qu'il a consommée, la puissance maximale atteinte, et les euros dépensés. Un suivi par rapport à l'année précédente sera établi, en particulier pour lui permettre de situer sa consommation mensuelle par rapport à ses historiques. L'objectif de maîtrise de l'énergie est ici clairement visé : à travers ces nouveaux compteurs évolués, il sera possible de bien connaître sa consommation, donc de pouvoir mieux la maîtriser et, ainsi, de gérer efficacement sa facture énergétique. Avec le



Jean-François Raux, Conseiller de Robert Durdilly, le Président de l'UFE, remet les "Engagements" des fournisseurs à Eric Besson.

déploiement de compteurs communicants, les fournisseurs seront en mesure de facturer au plus près de la consommation réelle de leurs clients.

#### Des infos 24h/24, 7jrs/7

Des éléments de repère vont aussi être mis en ligne sur les sites Internet des fournisseurs



et des gestionnaires de réseaux, afin que le client puisse comparer sa consommation par rapport à un profil type correspondant à sa situation. Cet accès dématérialisé pour tous, sera consultable 24h/24, 7j/7 avec un historique des données de consommation

du client sur 2 ans. Bien entendu, un envoi par courrier sera toujours possible, sur demande, et à concurrence de deux fois par an maximum, afin d'inciter à la préservation de l'environnement. Utile aussi, une alerte, là encore sur support dématérialisé, sera envoyée au client, en fonction de critères qu'il aura lui-même déterminés, comme, par exemple, le dépassement d'un seuil mensuel de consommation (en euros ou en kWh).

D'autres engagements figurent, par ailleurs, dans la Charte dont le conseil tarifaire gratuit sur simple demande de la part du client, pour ajuster ses besoins en énergie et en puissance, notamment en cas d'évolution de sa situation (acquisition de nouveaux appareils, évolution de son comportement énergétique, volonté de maîtrise...).

L'objectif du projet Linky, c'est de créer les conditions nécessaires pour que l'offre tarifaire et le service au client final soient améliorés. En ce sens, la concurrence entre fournisseurs autour du déploiement de Linky permettra de favoriser l'innovation technologique aussi bien que l'innovation commerciale, dont profiteront directement les consommateurs, que ce soit en termes de maîtrise de l'énergie, de budget, et d'environnement.

## ACTUALITÉ SOCIALE

## L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ENTRE HOMMES ET FEMMES DANS LES IEG

La Branche des IEG vient de publier son 8<sup>ème</sup> Rapport annuel de Situation Comparée entre les hommes et les femmes en 2010. Répondant aux engagements de l'accord de Branche du 24 avril 2008, il regroupe 23 indicateurs analysés en croisant 4 dimensions : sexe, catégorie socioprofessionnelle, temps de travail et type de contrat. Globalement, la part des femmes est en augmentation au sein des industries électrique et gazière.

Parmi les éléments du 8<sup>ème</sup> Rapport sur l'égalité professionnelle Hommes/Femmes dans les IEG, la part des femmes dans la branche enregistre à nouveau une progression avec 25,1% contre 24,6% en 2009. Leur recrutement est d'ailleurs significatif à 27% des flux. Côté

rémunération, les IEG peuvent s'enorgueillir d'une réelle égalité salariale entre hommes et femmes, que ce soit pour le salaire de base ou pour la part variable. Même si l'on observe une tendance aux évolutions, la représentativité des hommes reste ultra majoritaire dans les métiers techniques opérationnels (89,1%), de même que celle des femmes l'est dans le secteur tertiaire (47,2%). En ce sens, la Branche des IEG est encore impactée par la division traditionnelle du travail, fondée sur le sexe et les stéréotypes, qui conduisent les jeunes-filles ou les garçons à se diriger massivement vers des filières très ciblées, contribuant à donner l'image d'une féminisation, ou d'une masculinisation, de certains métiers. En 2010, les femmes occupent encore essentiellement des postes de « Maîtrise » dans les IEG (54,4%

contre 56% en 2009), pour 28,6% de « Cadres Supérieurs » (contre 27% en 2009) et 1% de « Cadres Supérieurs » (sans évolution par rapport à 2009). Sur ce dernier point, le fameux « plafond de verre » est donc encore présent en 2010. Le Parlement a d'ailleurs adopté, le 13 janvier 2011, une loi qui vise à féminiser les conseils d'administration et de surveillance, à travers la mise en place de quotas. Il sera intéressant d'en voir la portée concrète au fil des prochaines années...

Retrouvez le 8<sup>ème</sup> Rapport annuel de Situation Comparée entre les hommes et les femmes dans les IEG en 2010 sur [www.ufe-electricite.fr/Nos-Positions/Etudes](http://www.ufe-electricite.fr/Nos-Positions/Etudes)



## L'UFE PARTENAIRE DU FESTIVAL REGARDS CROISÉS

Les 6 et 7 octobre 2011, l'UFE s'est associée à la 3<sup>ème</sup> édition du Festival Regards Croisés de Nîmes, en faveur de l'insertion des personnes handicapées.



La manifestation, destinée à créer une passerelle entre le monde du travail et les personnes en situation de handicap, a projeté les courts-métrages conçus par, et avec, des personnes handicapées. Le Président du Festival était, pour cette édition 2011, Gérard Krafwicz, le réalisateur des célèbres films « Taxi ».

### Le rôle clé des entreprises

« Cette année, nous avons souhaité renforcer la présence des entreprises dans le Festival, car elles ont un rôle clé dans l'insertion sociale des personnes handicapées. Dans cette perspective, la Fondation FACE, forte de son réseau de 4000 entreprises, est devenue partenaire du Festival. Une nouvelle conférence a été tenue en ce sens à l'ouverture du Festival. Organisée par FACE Gard, elle était intitulée « De la sanction fiscale à la performance globale » a souligné Robert Durdilly, Président de l'UFE.



### Du nouveau sur l'Observatoire de l'Industrie Électrique !

- Découvrez la dernière Note de Conjoncture :  
« Le prix de l'électricité en Espagne entre 2000 et 2011 : les leçons à tirer d'une descente aux enfers »
- Et tous les nouveaux indicateurs de marché mis à jour.

sur

[www.observatoire-electricite.fr](http://www.observatoire-electricite.fr)

## EUROPE

## DE NOUVELLES RÈGLES EUROPÉENNES SUR L'INTÉGRITÉ DES MARCHÉS D'ÉNERGIE

Le Parlement européen a adopté, mi-septembre, de nouvelles règles visant à prévenir tout délit d'initié sur le marché de gros de l'énergie (gaz et électricité). Le nouveau Règlement sur l'Intégrité et la Transparence du marché de l'énergie - REMIT – interdit et sanctionne l'utilisation illicite d'informations privilégiées et les pratiques de manipulations de marché. Pour les producteurs de l'UFE, déjà très impliqués, depuis plusieurs années, dans une démarche de transparence de l'information, la prochaine publication du Règlement Transparence prévue mi-2012 contribuera pleinement à cet objectif d'intégrité et de bon fonctionnement du marché à travers un accès harmonisé aux informations sur les données fondamentales de marché.

La transparence du marché de l'énergie est au cœur des préoccupations de l'Europe. Le Parlement européen vient, en effet, d'adopter REMIT, un ensemble de dispositions visant à prévenir les manipulations potentielles sur le marché de l'électricité et du gaz. La crainte est que d'éventuels abus puissent engendrer un accroissement de la volatilité des prix de gros, et entraîner, de fait, une augmentation des prix de l'énergie pour les consommateurs finaux. A ce titre, REMIT précise ce que doit être « l'information privilégiée » dont chacun doit pouvoir disposer en toute intégrité et transparence, et inclut, dans cette définition, « toute autre information qu'un acteur du marché raisonnable pourrait utiliser pour fonder sa décision d'effectuer une transaction ou d'émettre un ordre portant sur un produit énergétique de gros ».

### Le rôle clé de l'ACER

C'est l'ACER – l'agence de coopération des régulateurs de l'énergie – qui se voit investie de la mission de superviser les autorités nationales de régulation – la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE) pour la France, en l'occurrence – en ce qui concerne la surveillance des marchés, la collecte et le suivi des données ainsi que le partage des informations. C'est aussi l'ACER qui aura pouvoir de demander des enquêtes aux régulateurs nationaux qui, si une pratique illégale est relevée, aura droit de sanction.

### Un Règlement Transparence européen mi-2012

Dans un registre moins large que celui couvert par REMIT, un Règlement sur la Transparence des données du marché de l'électricité est actuellement en cours d'élaboration au sein de la Commission Européenne. Il définira les informations (consommation, intercon-



nexions, production, balancing) que les acteurs de marché doivent publier, en application du 3<sup>ème</sup> paquet Énergie, dans l'objectif d'un bon fonctionnement du marché. La Commission vient de boucler sa consultation publique sur le sujet, à laquelle les producteurs de l'UFE ont répondu, et le texte devrait être finalisé début 2012. La transparence de l'information sur le marché français de l'électricité est, en réalité, un objectif majeur pour les producteurs de l'UFE depuis déjà 2006. Cette année-là, ils ont initié une démarche volontaire et pro-active à destination des acteurs de marché en leur mettant à disposition les données agrégées par filière (nucléaire, charbon, gaz, fioul et pointe, hydraulique) concernant la production d'électricité réalisée en France, les capacités prévisionnelles jusqu'à trois ans et la disponibilité prévisionnelle. Année après année, ce dispositif, réalisé en partenariat avec RTE, est constamment enrichi et dispose aujourd'hui d'un taux de couverture parmi les plus significatifs d'Europe avec 86% du parc total de production d'électricité (dès 20 MW), et 95% du parc de production raccordé au réseau de transport.

### Le dispositif UFE en phase avec le futur Règlement Transparence

Le dispositif UFE/RTE couvre, d'ores et déjà, la grande majorité des projets d'indicateurs qui seront demandés dans le futur Règlement Transparence en cours d'élaboration à la Commission européenne. En effet, il fournit : des indicateurs sur la capacité installée et l'évolution du parc de référence, des données sur la disponibilité planifiée de ce dernier ainsi que sur ses « arrêts fortuits » qui sont, d'ailleurs, publiés très rapidement, sous trente minutes, ainsi que des données sur la production réalisée, et le stock hydraulique. D'ici fin décembre, d'autres enrichissements vont encore être apportés avec la publication, sous une heure, de la production réalisée individualisée pour chacun des groupes de production de plus de 100 MW, et de nouvelles données concernant les prévisions de production du parc français en agrégé. Cette conformité au futur Règlement Transparence, associée à un cadre approprié de surveillance du marché (par l'ACER et la CRE tel que défini par REMIT), permettront, du point de vue de l'UFE, de garantir l'intégrité du marché.

## CRÉDITS

La Lettre de l'Union Française de l'Électricité  
Numéro 19 - OCTOBRE 2011

Direction de la Communication  
3, rue du Quatre Septembre  
75002 Paris  
www.ufe-electricite.fr

Directeur de la Publication : Robert Durdilly

Rédaction : Anne Chenu

Secrétaire de Rédaction : Céline Langlois

Photos : Médiathèque EDF - Brandstrom Sophie, Goldstein Julien, Oddoux Franck, Chanteloup Francis et Didier Marc / Médiathèque RTE / Erik Moktari / ERDF-Philippe Lesprit / ©2011 fotolia.com / ©DH Simon

Maquette originale : Jeremy Goncalves / jeremy-artwork.com

Mise en page et impression : Melun-Impressions - Imprimé en France